

Samir: Al Amoudi promet d'injecter du cash

• Le dirigeant saoudien versera 6,5 milliards de DH

• Les actionnaires restent sur leur faim

• Les salariés maintiennent la pression: un sit-in prévu le 22 octobre

L'ASSEMBLÉE générale extraordinaire de Samir, tenue vendredi 16 octobre, a laissé ses actionnaires panotés. «Très expéditive» jugent certains, d'autres n'ont pas pu avoir de réponses concluantes à leurs interrogations. Mais l'augmentation de capital de 10 milliards de DH aura bien lieu. Les modalités n'ont cependant pas été révélées. Il faudrait attendre la note d'in-

formation du gendarme de la Bourse.

Une manœuvre difficile à encaisser pour l'assistance, surtout après avoir constaté l'absence du principal concerné, Cheikh Mohamed Hussein Al Amoudi. Représenté par un administrateur de Corral, ce dernier s'est enfin décidé à apporter un peu d'argent frais. Il compte ainsi injecter sa quote-part de l'augmentation de capital, et ce au plus tard le 15 novembre. En d'autres termes, l'actionnaire majoritaire (67,2%) devrait déboursier près de 672 millions de dollars (environ 6,5 milliards de DH) dans un délai de moins d'un mois. «Espérons que cette fois-ci il tiendra ses promesses», tempère un analyste, le marché s'étant habitué aux effets d'annonce du responsable saoudien.

Même si l'augmentation de capital (10 milliards de DH) est considérée comme peu suffisante, elle reste en revanche l'option la plus rapide pour alléger l'endettement et relancer l'ac-

tivité de l'entreprise. «Il ne faut pas trop s'attarder pour trouver des solutions», souligne Mohammed Fettah, président de la Fédération de l'énergie. Les enjeux sont de taille pour l'ancien ministre. L'industriel n'a plus raffiné

vail (CDT), syndicat majoritaire à la Samir. Pour la syndicaliste, cette situation est beaucoup plus angoissante que l'expérience de 2008 où elle a survécu au plan social de la raffinerie de Sidi Kacem, fermée depuis. Au-

La charge de Winxo

L'AFFAIRE Samir n'a pas cessé de susciter la colère chez différents opérateurs du marché. La dernière réaction en date est celle de Hassan Agzenai, président de Winxo, qui s'insurge du laisser-aller dans la gestion du raffineur (cf. L'Economiste du 12/10/2015 et Winxo.com). Pour lui, l'actionnaire et le management de Samir ne sont pas les seuls responsables de la crise, mais d'autres facteurs ont pu précipiter la société dans un gouffre financier. Entre autres, une conception inadéquate de la privatisation, la stratégie d'approvisionnement du pays en produits pétroliers mais aussi la modernisation de la raffinerie suite à la convention d'investissement de 2004.

Il critique également l'absence d'inquiétude de l'Etat vu les difficultés de trésorerie auxquelles le raffineur a longtemps fait face. «Personne ne semble avoir douté sérieusement, ni de ses fondamentaux ni de la solidité de son potentiel de croissance, ni de ses capacités de management de son actionnaire dit de référence», remarque le président de Winxo. D'un autre côté, il tient à attirer l'attention sur l'implication des banques et le niveau alarmant des emprunts accordés. Mais le nerf de la guerre pour lui reste la compétitivité. L'actionnaire majoritaire s'était longtemps engagé à fournir des produits de qualité (à partir de nouveaux investissements) à des prix compétitifs dans un marché ouvert à terme. Mais au lieu de cela, «le raffineur s'était lancé tardivement dans la réalisation d'importants investissements, pas toujours justifiés... inopportuns et leur coût apparaissait de plus en plus exorbitant».

depuis le début du mois d'août. Les machines pourraient avoir subi des dommages après un arrêt aussi long. En attendant, l'approvisionnement du pays est assuré par les importations des distributeurs. C'est l'occasion pour les clients de la Samir de consolider leurs liens avec des fournisseurs étrangers. «Ça sera ensuite difficile de faire marche arrière», relève le président de la Fédération de l'énergie. Surtout que la libéralisation des prix à la pompe, qui sera effective dans moins de deux mois, devrait entraîner une hausse des approvisionnements en produits raffinés en provenance de ces marchés (cf. L'Economiste du 12/10/2015). D'ailleurs, «c'est le moment des surenchères», commente Mohammed Fettah.

Lancé depuis 2013 dans la distribution, le raffineur local pourrait devenir un compétiteur «de taille» pour les autres opérateurs.

De plus, il ne s'agit pas uniquement du sauvetage de la Samir mais de tout un écosystème qui en dépend. Le raffineur emploie 960 personnes et indirectement 5.000 à travers ses sous-traitants et prestataires. Le business d'une centaine de ces PME est compromis. «Certaines sont déjà en chômage technique», révèle Latifa Benouakrim de la Confédération démocratique du tra-

jeur d'hui, les employés, qui nagent en eaux troubles, tentent de maintenir la pression sur la société. D'ailleurs un sit-in est prévu ce jeudi 22 octobre devant les portes de la raffinerie. Ils ne réclament que d'être rassurés, déjà qu'ils n'ont aucune certitude de recevoir leurs salaires à temps, ou leurs salaires tout court. «Que les salaires soient versés à temps ne veut pas forcément dire qu'on est hors danger», souligne la syndicaliste. En août dernier, le raffineur a pu débloquer, in extremis, 35 millions de DH sur instruction des autorités. La société a pu prélever la somme d'un de ses comptes gelés à la banque Crédit Agricole.

Outre l'augmentation de capital, l'AGE du vendredi dernier a également approuvé une résolution pour la mise à niveau de la gouvernance. D'ailleurs, un conseil d'administration s'est tenu juste après l'assemblée générale. Les contours de la prochaine restructuration ont semble-t-il été définis, cette fois-ci, en présence d'Al Amoudi.

A. Lo

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Attaufiq Micro-Finance lance les 2 appels d'offres ouverts ci-après :

N° A/O	DÉSIGNATION
N° 15/15	ACQUISITION ET MISE EN PLACE DES ENSEIGNES DE LA FONDATION ATTAUFIQ MICRO-FINANCE ET DES ENSEIGNES WESTERN UNION
N° 16/15	MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SIÈGES DE LA FONDATION

Du 19/10/2015 au 09/11/2015 avant 16H00
Les cahiers des charges peuvent être retirés auprès du siège de la Fondation Attaufiq Micro-Finance à partir du 19/10/2015 à l'adresse suivante :

ATTAUFIQ MICRO-FINANCE
79, Boulevard Hassan II - Casablanca - Tél. : (L.G.) (212) 05.22.43.49.49

Les pli concernant chaque marché, doivent être remis à l'adresse ci-dessus au plus tard le 09/11/2015 avant 16H00.

Les prestataires peuvent :

- Soit déposer contre décharge, leur offre à l'adresse de la Fondation indiquée ci-dessus ;
- Soit envoyer leur offre par courrier recommandé avec accusé de réception à la même adresse.

Les candidats sont tenus de présenter leurs offres sous un seul pli fermé et scellé, comprenant trois enveloppes fermées :

La première pour le dossier administratif, la seconde pour le dossier technique et la troisième pour l'offre financière.

Le dossier administratif doit comprendre tous les documents énumérés dans le règlement de la consultation, notamment :

- La déclaration sur l'honneur ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du soumissionnaire (copie des statuts ou PV de l'assemblée générale conférant les pouvoirs à la personne agissant au nom du soumissionnaire) ;
- Le cahier des charges dûment paraphé et signé par tel(s) soumissionnaire(s) avec la mention « lu et approuvé » à la dernière page ;
- Une attestation de pouvoirs au cas où l'entreprise serait associée à une autre pour la réalisation du présent marché ;
- Une caution bancaire dont le montant est fixé dans le cahier des charges.

Le dossier technique doit comprendre tous les documents énumérés dans le règlement de la consultation, notamment :

- Une note indiquant les moyens humains et matériels du soumissionnaire ;
- Les références du candidat dans le domaine d'intervention.

L'offre financière doit comprendre tous les documents énumérés dans le règlement de la consultation, notamment :

- L'acte d'engagement ;
- Le bordereau détaillé des prix.

fbpnc.ma
abp.ma